



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 6 avril 2022

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Préavis municipal n° 2022-03

Concernant

**la demande de crédit d'investissement pour le remplacement des parois fixes
vitrées Nord (sous-toiture), Ouest, Est
et des fenêtres des vestiaires de la salle polyvalente.**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux,

1. Historique

Inaugurée en 1984, notre salle polyvalente mérite un entretien rationnel, afin de lutter contre les déperditions et de respecter les normes de sécurité en vigueur actuellement.

En 2013 nous avons remplacé les quatre portes d'entrée, côté sud et les deux parois complètes des issues de secours côté nord.

En 2014, changement de la chaufferie et assainissement de la ventilation

Les 3 grandes parois vitrées et la paroi faitière qui se trouve en dessus de la scène sont d'origine ainsi que les fenêtres des vestiaires

En 28 années d'utilisation, l'usure tout à fait normale sur ces matériaux, bois et verres font que ceux-ci ne sont plus efficaces.

2. Objet du préavis

Dans le plan d'investissements, la municipalité a prévu ce montant pour 2022.

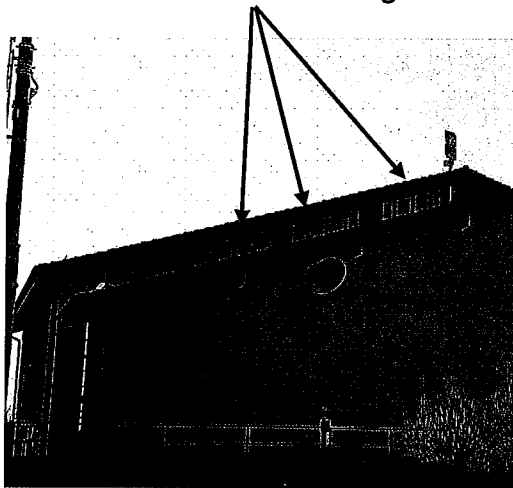
Remplacement de la structure complète Est-Ouest sous-toiture sur scène côté nord.

Remplacement des 3 grandes parois vitrées fixes, une côté Ouest et deux côté Est.

Remplacement des quatre fenêtres des vestiaires le tout en aluminium profil à rupture thermique avec croisillons d'aspect semblable aux existants, couleur identique.

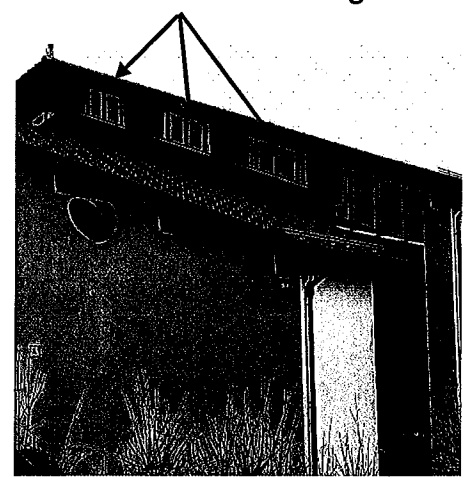
Remplissage, verres Silverstar zéro E double E 6 mm épaisseur, feuilleté deux faces, aux normes énergétiques actuelles.

Face Nord-Est
3 éléments de 4 vitrages



sur scène

Face Nord-Ouest
3 éléments de 4 vitrages



Vue de l'intérieur

3 éléments Nord-Ouest

3 éléments Nord-Est



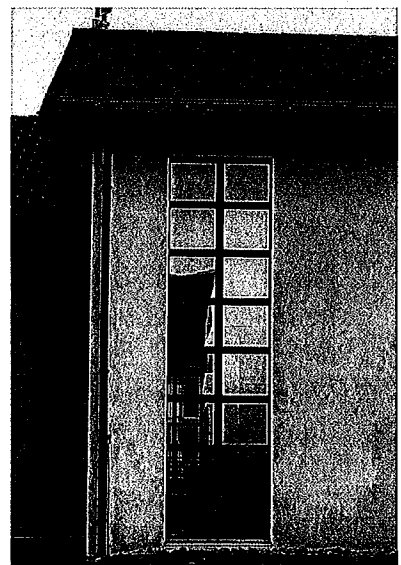
Face Est



4

fenêtres ouvrantes vestiaires

Face Ouest



Parois fixe Ouest

3. Demande de crédit

Vitrages pour les différentes façades	CHF	80'790.-
TVA 7.7%	CHF	6'220.-
<i>Sous total arrondi</i>	CHF	87'010.-
Divers et imprévu	CHF	8'700.-
Provision dû au risque d'augmentation des matières premières	CHF	<u>24'290.-</u>
Total	CHF	120'000.- TTC

Ce tableau a été dressé sur la base d'un devis unique. Dès le moment où le préavis sera accepté par le Conseil communal, la Municipalité demandera des offres comparatives.

4 Conclusions

Au vu de ce qui précède, afin de perpétuer à entretenir notre patrimoine communal, la municipalité vous propose, Monsieur la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et conseillers communaux, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Bottens

- **vu** le préavis Municipal N° 2022 - 03
- **Considérant** que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- **Entendu** le rapport de la Commission des finances et de la commission ad hoc ;

Décide

1. D'approuver les travaux de réfection des parois et fenêtres de la salle polyvalente ;
2. D'engager une dépense d'investissement de CHF 120'00.- ;
3. D'utiliser prioritairement les fonds propres de la commune, à défaut de recourir à un emprunt bancaire ;
4. D'amortir cet investissement par le compte n° 3540.331 sur une période de 30 ans, la première fois l'année qui suivra la clôture du projet ;

Au nom de la Municipalité de Bottens

Le Syndic  Le Secrétaire

 Laurent Imoberdorf

 Nicolas Salis

Responsable du dossier : Christian Jaquier

